



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
TERRITOIRE DE BELFORT

Préfecture du Terr. de Belfort

23 MARS 2017

Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 21 Mars 2017

Question n°11

**Nomination des délégués dans les divers organismes**

L'an deux mille seize, le **21 Mars** à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 15 Mars 2017

20 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 4 étaient représentés et 3 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

**Etaient présents** : Maurice COURTOIS, Emle EHRET, Eliane FARNY, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Félice ZWINGELSTEIN, Christophe GEORGES, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Hervé GUIOT, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel JARDON, Jean-Claude MILLE, Jean-Pierre BRINGARD.

**Etaient représentés** : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Edmée GESSIER-BATTMANN pour Didier SANSIG, Odile RICHARD pour Thierry STEINBAUER, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER.

**Avaient donné procuration** : Jean-Luc ANDERHUEBER à Patrick MIESCH, Jean PAOLI à Michel JACOBBERGER, Pascal PETITJEAN à Michel JARDON.

**Etaient Excusés** : Rémi SCHWALM.

**Etaient Absents** : Alphonse M'BOUKOU.

Secrétaire de séance : Michel JARDON

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	27

Vote		
Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Date de Convocation : 15 Mars 2017

Date d'affichage :

## DELIBERATION

Suite à l'installation du nouveau Comité syndical, il s'avère nécessaire de désigner les représentants du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne au sein de divers organismes.

Ainsi, il est nécessaire de désigner :

- 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants au SERTRID,
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à l'ASCOMADE,
- 1 délégué des élus et 1 délégué des agents au CNAS.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité, les délégués suivants afin de le représenter :

### SERTRID :

#### Titulaires :

Monsieur Patrick MIESCH  
Monsieur Denis KUNTZMANN  
Monsieur Emile EHRET  
Monsieur Gilles HEINRICH  
Monsieur Hervé GRISEY  
Monsieur Jean Luc ANDERHUEBER

#### Suppléants :

Monsieur André PICCINELLI  
Monsieur Luc SENGLER  
Monsieur Michel JARDON  
Madame Félice ZWINGELSTEIN  
Monsieur Thierry STEINBAUER  
Monsieur Michel JACOBBERGER

### ASCOMADE :

Titulaire : Monsieur André PICCINELLI

Suppléant : Monsieur Patrick MIESCH

### CNAS :

Délégué des élus : Monsieur André PICCINELLI

Délégué des agents : Monsieur Jérémie LUTHRINGER

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents Préfecture du Terr. de Belfort

Pour extrait conforme,

  
Le Président,  
Patrick MIESCH

**23 MARS 2017**

Service Courrier